

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 13 et 14 avril 2015

2015 V. 151 Vœu relatif à l'attribution de la dénomination Saint-Lazare au jardin situé au cœur du carré historique de la médiathèque Françoise Sagan et la gestion de son entretien par la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Considérant l'opération d'aménagement du site de l'ancien hôpital Saint-Lazare engagée il y a 15 ans par la Ville de Paris et la Mairie du 10^e ;

Considérant que cette opération a permis la création de nombreux équipements publics, qui tels que la médiathèque Françoise Sagan ou le gymnase Marie Paradis, se sont chacun vu attribuer un nom différent ;

Considérant que le nom de Saint-Lazare est associé à ce site depuis plusieurs siècles et participe de l'identité de ce quartier ;

Considérant qu'il nous semble important de perpétuer cette mémoire et de l'incarner en attribuant le nom de Saint-Lazare à un lieu emblématique du site ;

Considérant que, dans le cadre de la réalisation de la médiathèque Françoise-Sagan, un jardin ouvert au public a été créé à l'intérieur du carré ;

Considérant que l'entretien de ce jardin sera plus simple et efficace s'il est confié à la Direction des Espaces verts et de l'Environnement (DEVE) ;

Sur proposition de M. Rémi Féraud et des élus du groupe Socialiste et Apparentés,

Emet le vœu que :

- Le nom de Saint-Lazare soit attribué au jardin situé au cœur du carré historique occupé par la médiathèque Françoise-Sagan, celui-ci devenant le « Jardin Saint-Lazare ».